



ADMINISTRATION COMMUNALE

Hôtel de ville - Grand'Place,1 - 6840 Neufchâteau 061/27.50.90 - commune@neufchateau.be



SERVICE POPULATION ET ÉTAT-CIVIL

Le Guichet est ouvert

Les matins de 8h30 à 12h15 et le mercredi après-midi de 13h30 à 16h30. Permanences le $2^{\text{ème}}$ samedi de chaque mois uniquement sur rendez-vous (excepté pendant les congés scolaires, les lendemains de jours fériés et week-ends prolongés). Vous pourrez également retrouver la plupart de vos documents administratifs via le e-guichet que vous pourrez retrouver sur le site de la commune.

CONTACTS

Accueil extra-scolaire

Valentine Tomasi 0474.24.27.68 extrascolaire@neufchateau.be

Accueil Temps Libre

Arielle de Terwangne 0474.09.75.09 arielle.deterwangne@neufchateau.be

Affaires juridiques et assurances

Régine Dessé Christelle Hodin 061.27.51.41

Agence de Développement Local (ADL)

0489.20.25.80 - 0489.20.25.29 info.adl@neufchateau.be

Agence Locale pour l'Emploi (ALE)

0497.64.15.99 pinson_fan@yahoo.fr

Agent constatateur

0495.73.47.65 agentconstatateur.degehet@gmail.com

Aînés (Conseil Consultatif des Aînés)

Jean-François Lechat 061.27.50.88 aines@neufchateau.be

AIVE

063.23.19.87

Autorisations, prêt matériel, environnement, affaires générales

061.27.50.93 delphine.defosse@neufchateau.be

Centre du Lac

061.27.88.03 info@centredulac.be

Communication

Gilles Flohimont 0476/90.25.46 – 061/27.51.31 Gilles.flohimont@neufchâteau.be

Contribution

02.575.56.67

CPAS

Quentin Franc - 061.27.50.80 *quentin.franc@neufchateau.be*

Crèche «Au creux des Branches»

061.24.13.10 aucreuxdesbranches@neufchateau.be

Ecoles Le Vivier

Longlier et Namoussart 0497.90.87.74 ec002661@adm.cfwb.be

Ecoles Les Roches

Hamipré, Grandvoir, Petitvoir, Warmifontaine et Tronquoy 0498.14.27.99 ec002659@adm.cfwb.be

Enregistrement

02.577.98.60

Entreprise de Formation par le Travail (CISP Form'action)

F. Hennuy - 061.21.01.71 V Dupont - 061.27.50.86.

Gestion des bâtiments

061.27.51.35 melisa.annet@neufchateau.be

Hall Sportif des Tanneries (RCA)

0473.97.62.60 halldestanneries@neufchateau.be

Lavoir «Net Service»

061.48.08.79

Maison de repos Résidence Préfleuri (Chapitre XII)

061.48.08.02 - 061.48.08.07 anne.noel@prefleuri.eu

Marchés publics

061.27.51.48 - 061.27.50.93 delphine.defosse@neufchateau.be

Maison du Tourisme Cap Sûre-Anlier

061.21.80.05 - info@capsureanlier.be

Office du tourisme

0489.20.18.89 bureauinformation@neufchateau.be

Personnel

Catherine Dolpire 061.27.51.45 catherine.dolpire@neufchateau.be Emma Vandendyck 061.27.50.89 emma.vandendyck@neufchateau.be

Plan de Cohésion Sociale (PCS)

061.32 93 37 - 0489.20.18.73 pcs@neufchateau.be

POLLEC

(Politique locale Energie Climat)

Coordinatrice eco-conseillère - 061.21.01.75 manon.verbeke@neufchateau.be

Centre culturel

Marie Hermant *marie.ccneufchateau@gmail.com* 0477/34.32.82

Bibliothèque

Martin Dassy 061/278867 bibliotheque@neufchateau.be Jean-François Lechat 061/275088 – bibliotheque.culture@ neufchateau.be

Refuge animaux Arlon

063.22.17.54

Service finances

061.27.50.92

Service technique - Travaux

061.27.75.17 - 0495.50.57.74 samuel.collard@neufchateau.be floriane.husson@neufchateau.be linda.lamock@neufchateau.be

Urbanisme et logement

061.27.50.94

pascal.mayne@neufchateau.be isabelle.capron@neufchateau.be mireille.lentz@neufchateau.be





ÉDITO

Après les crêpes, les préparatifs pour la Saint Valentin... Pas de doute, février a pointé le bout de son nez. Le temps des vœux est maintenant terminé et l'année 2023 a déjà bien démarrée. Nous en profitons encore une fois pour remercier les nombreuses personnes présentes à la cérémonie du mois de janvier.

Vous avez notamment été plusieurs centaines de ménages à venir chercher votre prime énergie et nous espérons sincèrement que cette aide vous ait été profitable par les temps qui courent.

Au sein de l'administration, les projets pour l'année sont déjà bien en route et les résultats devraient bientôt s'apercevoir dans notre belle commune. Vallée du lac, place de la Foire, aménagements dans nos villages, projets participatifs, nouvelle signalétique... Au cours de l'année à venir, vous devriez commencer à remarquer quelques mutations positives. Le collège et l'administration sont à pied d'œuvre pour améliorer le bon vivre dans la commune et créer des espaces de convivialité et de partage sur différents endroits de notre territoire.

La démographie nous démontre que nous travaillons dans le bon sens et que nos efforts pour redorer le blason de Neufchâteau sont entendus puisqu'en deux ans maintenant, près de 400 nouveaux habitants ont élu domicile dans la commune. Une progression de plus de 5 %! Vous toutes et tous y êtes pour beaucoup!

Oui, il fait bon vivre à Neufchâteau où la vie doit rester une chance, une fierté, que tout le monde nous envie! Neufchâteau se développe, grandit, rayonne par son attractivité, les personnalités qui y vivent, les performances de ses sportifs, de ses clubs mais surtout par la qualité de vie qu'il est possible d'y cultiver.

Soyez-en convaincus, les choses changent, les choses s'améliorent même !

Quel que soit votre engagement, votre travail, votre mandat, soyez remerciés pour ce que vous accomplissez chaque jour. Vous portez haut et fort, les couleurs de notre belle Commune et vous en renforcez l'image positive et attractive. Si Neufchâteau brille à nouveau, c'est grâce aussi à votre rayonnement.

François Huberty, bourgmestre



François Huberty
Bourgmestre
Rue du Palais de Justice 8
6840 Neufchâteau

0497.99.80.40 bourgmestre.huberty@neufchateau.be



Jacques Cheppe 1^{er} échevin Route des Fagnes 1 6840 Petityoir

0484.12.72.02 cheppejacques@gmail.com



Christian Grandjean 2^{ème} échevin Route de Marnau 9 6840 Respelt

0477.98.42.85 grandjeanchristian1962@gmail.com



Micheline Louis 3^{ème} échevine Rue René Sérésiat 22 6840 Warmifontaine

0475.80.51.06 micheline.louis@neufchateau.be



Mariline Clementz 4ème échevine Route de Bacôru, 22 6840 Tronquoy

061.27.51.32 • 0496.72.22.01 *mariline.clementz@neufchateau.be*



Joëlle DevaletPrésidente du CPAS
Le Routeu, 12
6840 Lahérie

0471.71.14.15 joelle.devalet@neufchateau.be



Le conseil communal et le conseil de l'action sociale ont souhaité leurs vœux

Ce vendredi 13 janvier, le conseil communal et le conseil de l'Action Sociale ont souhaité leurs vœux à la population chestrolaise au cours d'une cérémonie commune.

Personnel communal, commerçants, associations... L'Espace 29 était bien rempli pour assister aux quatre discours prévus. Dans son mot, le bourgmestre a mis l'accent sur le bon vivre dans la commune, souligné notamment par le nombre de nouveaux habitants qui se sont installés à Neufchâteau. En effet, vous êtes presque 400 nouveaux citoyens en plus sur les deux dernières années.

L'occasion était parfaite aussi pour évoquer de vive voix les aménagements sportifs à venir dans la vallée du lac ainsi que les projets à venir pour la commune. Rénovation des écoles, des voiries, des salles de village ou des espaces de détente, Neufchâteau n'est pas à cours de projets!

Le bourgmestre a terminé son mot en remerciant toutes les personnes, professionnels ou citoyens, qui travaillent au jour le jour pour faire vivre notre belle commune.

La parole a ensuite été laissée à Joelle Devalet, présidente du CPAS, qui a également remercié ses équipes et assuré que le CPAS et les institutions liées, comme la résidence du Pré Fleuri ou la crèche, serait encore été toujours au service de la population de Neufchateau.

Les discours se sont terminés par les interventions du directeur général de la commune, Jean-Yves Duthoit, qui, dans



une métaphore militaire, a présenté les plans d'action et les changements à venir dans l'organisation de l'administration communale. Réorganisation des bureaux, synergies entre équipes, organisation générale... Autant de changements qui permettront à l'administration de renforcer encore les services aux citoyens. Quentin Franc, directeur général faisant fonction du CPAS a quant à lui remercié son personnel et évoqué les synergies qui se mettent en place entre la commune et le CPAS.

La soirée s'est terminée par un apéritif, l'occasion de se rencontrer, de discuté et d'évoquer les projets pour l'année à venir dans une ambiance détendue et festive.









Accueils de vacances 2023

L'ACCUEIL COMMUNAL

- Congé de détente (Carnaval): du 27 février au 03 mars 2023 (Namoussart)
- Vacances de Printemps: du 02 au 05 mai 2023 (Férié le 1^{er} mai) (Tronquoy) du 08 au 12 mai 2023 (Petitvoir)
- Vacances d'Eté:
 du 24 au 28 juillet 2023 (Namoussart)
 du 31 juillet au 04 août 2023 (Tronquoy)
 du 08 au 11 août 2023 (Férié le 07 août) (Petitvoir)
 du 14 au 18 août 2023 (Férié le 15 août) (Longlier)
 du 21 au 25 août 2023 (Moulin Klepper)

Horaire: de 7h00 à 18h30

Tarif: 8,05 €/jour pour le 1er enfant et 6,90 €/jour dès le 2ème

enfant

Personne de contact: Valentine Tomasi – 0474/24.27.68 - extrascolaire@neufchateau.be

UN ACCUEIL POUR TOUS

- Congé de détente (Carnaval): du 20 au 24 février 2023
- Vacances de Printemps: du 02 au 12 mai 2023 (Férié le 1er mai)
- Vacances d'Eté: du 10 juillet au 04 août 2023

Horaire: de 7h00 à 18h30. Début des activités à 9h00 et fin des activités vers 16h00

Tarifs: 42,50 €/ la semaine pour le 1^{er} enfant et 37,50 € à partir du 2^{ème} enfant

9,50 €/jour pour le 1^{er} enfant et 8,50 €/jour à partir du 2^{ème} enfant Lieu: Athénée Royal – Grand Place à 6840 Neufchâteau



Personne de contact: Elodie Wellinger - 0471/44.44.23 - neufchateau@unaccueilpourtous.be
Coordination: Audrey Gérard - 0471/80.26.42 - Coordinationpeda@unaccueilpouetous.be

LA MAISON DES ENFANTS

- Congé de détente (Carnaval): du 20 février au 03 mars 2023
- Vacances de Printemps: du 02 au 12 mai 2023 (Férié le 1er mai)
- Vacances d'Eté:

du 10 au 20 juillet 2023 (Férié le 21 juillet) du 14 au 25 août 2023 (Férié le 15 août)

Horaire: de 7h00 à 18h30

Tarif: 9 €/jour pour le 1er enfant et 7,5€/jour à partir du 2ème enfant

Lieu: rue Lieutenant Lozet, 12 à 6840 Neufchâteau (dans les locaux de l'institut Saint Joseph)

Personne de contact: Angélique Brévière - 0472/74.36.12 - *Mdeneufchateau@hotmail.be*

Organisation d'un évènement public

Si vous souhaitez organiser un évènement public sur la Commune, voici un résumé des démarches à effectuer:

Compléter le dossier sécurité (disponible via le point de contact, ci-après) minimum 2 mois avant la date de l'évènement sera transmis à l'Administration communale.

- Annexe 1: si vous désirez emprunter du matériel communal.
- Annexe 2: si vous désirez occuper le domaine public, fermer une rue pour un évènement.
- Annexe 3: Si vous désirez faire de l'affichage le long des routes communales ou diffuser votre évènement sur les canaux de communication de la ville.
- Annexe 4: si vous désirez exercer une activité de gardiennage aux membres de votre association.

Pour le prêt du matériel: nouvelle procédure depuis le 01 janvier 2023:

- Montages et démontages des chapiteaux et des chalets par les ouvriers du service technique (plus besoin de bénévoles).
- Pour le reste du matériel : les demandeurs iront retirer et restitueront le matériel directement au service technique.

Tri des déchets: obligation de trier vos déchets suivant les règles en vigueur (verre dans les bulles, carton et papier au recyparc, PMC dans les sacs prévus à cet effet, déchets organiques pris en charge par l'organisateur).

Attention, la déclaration de l'activité au Bourgmestre et son autorisation ne vous dispensent pas de celles requises par d'autres dispositions légales ou réglementaires (Sabam, Rémunération équitable, assurance, DNF pour évènement dans les bois, Gouverneur pour les moto-cross, ...).

Les évènements privés qui n'ont pas d'impact sur le domaine public ne doivent pas faire l'objet d'une autorisation mais seront déclarés si ceux-ci ont un impact sur le domaine public.

Personne de contact:

Mlle Defossé Delphine – *delphine.defosse@neufchateau.be* – 061/27.50.93 pour tout complément d'informations sur cette procédure ou toute autre demande, et transmission des documents. Ceux-ci sont disponibles sur le site internet de la Ville.



Le petit mot de l'environnement

La stérilisation des chats domestiques est désormais obligatoire partout en Wallonie depuis le 1er novembre 2017 selon l'arrêté du Gouvernement wallon relatif à la stérilisation des chats domestiques du 15 décembre 2016. Oui, c'est obligatoire pour votre Félix, Poupouss, Minou, Scoubidou ou toute autre Duchesse ou Princesse!

Pourquoi faire stériliser son chat?

La stérilisation a de multiples avantages:

- Moins agressif, moins de bagarres et de blessures,
- Moins fugueur,
- N'urine plus partout pour délimiter son territoire,
- Moins de risques de cancers (mammaires ou des ovaires),
- N'est plus en chaleur,
- Espérance de vie allongée,
- Plus grande sociabilité,
- Diminution de la surpopulation féline dans les refuges contraints souvent à des euthanasies,
- Diminution du nombre des chats errants dans nos communes.

C'est un nouveau départ pour une vie meilleure pour tous!

De plus, Neufchâteau souffre d'une prolifération de chats errants

La présence de chats errants est une source d'incommodités dans le quartier où ils se prolifèrent, leur reproduction est rapide et importante, ils recherchent nourriture et habitat, ils s'approprient vos jardins et vos poubelles, ils sont porteurs de maladies, ils ont un impact sur l'hygiène et la santé de vos chats domestiques ainsi que sur la tranquillité publique.

Un couple de chats peut donner naissance à plus de 6.000 chats en 5 ans ! Le chat a alors une courte espérance de vie: la faim, les maladies, le froid le font souffrir.

La commune de Neufchâteau pratique les captures et la stérilisation des chats errants depuis plusieurs années et col-

labore avec la SRPA d'Arlon. Si des chats errent dans votre quartier, prenez directement contact avec la SRPA d'Arlon, Route de Luxembourg 351, 6700 Arlon 063 22 17 54 ou introduire une demande directement sur leur site www.srpa.net/contacts_sterilisation.php

La commune peut obtenir de meilleurs résultats avec une aide concrète des citoyens:

- Stériliser vos chats domestiques, c'est une obligation reprise dans l'arrêté du Gouvernement Wallon du 15 décembre 2016 et c'est d'application depuis le 1^{er} novembre 2017.
- Prenez contact avec la SRPA d'Arlon pour la stérilisation des chats errants de votre quartier.
- Cessez de nourrir les chats errants. C'est une interdiction reprise dans le Règlement Général de Police car cela favorise la prolifération et les désagréments causés par leur présence et cela freine une sélection naturelle et normale. Cette infraction est passible d'un procès-verbal dont l'amende peut s'élever à 250€:

CHAPITRE II – DE LA PROPRETE ET DE LA SALUBRITE PUBLIQUES Section 1. Dispositions générales

Art. 10. Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter sur l'espace public toute matière quelconque destinée à la nourriture des animaux errants ou des pigeons, à l'exception des aliments destinés aux oiseaux en temps de gel.

DEGEHET Valérie – Agent constatateur Service Environnement – Grand Place, 1 – 6840 Neufchâteau

Vos documents administratifs directement en ligne via le e-guichet

Depuis quelques mois déjà, le site de la commune de Neufchâteau vous propose son e-guichet. Pour de nombreux documents administratifs, il n'est désormais plus nécessaire de se rendre à l'hôtel de Ville. Vous pourrez les demander directement en ligne, de manière sécurisée et automatique.

De nombreux documents sont disponibles sur le e-guichet de la commune de Neufchâteau. Que ce soit des documents de l'état civil, du service population ou même des documents fédéraux, il suffit de vous connecter via une clé sécurisée (itsme, via un lecteur de carte d'identité...) et de faire simplement la demande en ligne.

Pour le service population, vous retrouverez par exemple la composition de ménage, le certificat de vie, le certificat d'inscription ou résidence (avec ou sans historique), les documents de cohabitation légale, le certificat d'état civil ou encore l'extrait

pour la détention d'un animal de compagnie.

Pour l'état civil, il vous est possible de demander votre copie d'acte de mariage ou de divorce ainsi que de naissance ou de décès.

Enfin, il vous est possible de demander vos extraits de casier judiciaire et, en ce qui concerne les documents fédéraux, votre certificat de cohabitation légale, les extrait du registre de population, le certificat de résidence principale (avec ou sans historique), votre composition de ménage, le certificat de vie, le certificat de nationalité belge, le certificat du registre des électeurs ou encore votre certificat en vue d'un mariage ou de mode de sépulture et/ou de rites.

Pour faire vos demandes en ligne, rien de plus simple, rendez-vous sur le site *www.neufchateau.e-guichet.be* et connecté vous de manière sécurisée via votre moyen préféré.



Aperçu des travaux







Les talus en abord du Lac à Neufchâteau ont été entretenus et les arbres élagués. Les équipes des ouvriers communaux sont déjà à pied d'œuvre pour que la Vallée du Lac soit la plus agréable possible pour toute l'année 2023.



À l'église de Warmifontaine, les ouvriers ont posé un treillis sur les ouvertures du clocher afin de dissuader les pigeons d'occuper les lieux et d'endommager le bâtiment. Une journée chargée pour les ouvriers qui ont, ce même jour, démonté le sapin de la Grand Place ainsi que les décorations installées pour Noël.





UNE VOITURE OU JE VEUX QUAND JE VEUX

L'EFFET CAMBIO

CAMBIO PROPOSE UNE ALTERNATIVE EFFICACE, ABORDABLE

ET ÉCOLOGIQUE À LA VOITURE INDIVIDUELLE

UNE SOLUTION QUI PERMET DE FACILITÉ LA VIE DES HABITANTS

DE NOTRE BELLE COMMUNE!





OÙ SE TROUVENT NOS STATIONS ?

COMMENT S'INSCRIRE ?



PLACE DE LA GARE 3

SUR CAMBIO.BE



GRAND PLACE 3

+32 2 505 40 40



Opération de Développement Rural - la suite

Ce 9 février a eu lieu le dernier groupe de travail thématique, consacré à la forêt et à l'agriculture. Depuis novembre 2022, vous avez proposé de nombreux projets pour les 10 prochaines années.

Dès le début mars, nous passerons à l'étape suivante: la mise en ligne d'une plateforme numérique de consultation. Chaque citoyen pourra ainsi s'exprimer davantage sur tous ces projets.

Plus d'informations dans votre prochain Oyez Citoyens!

Informations et contact: s.orban@frw.be | e.gerard@frw.be | 063/44.02.02



Les succès 2022 du PCS

Le PCS est à vos côtés pour vous soutenir dans les problématiques que vous rencontrez. A travers ses actions, le PCS touche l'humain et ses préoccupations. Chaque action répond à un besoin reconnu sur le territoire de la commune. Nos axes de travail sont diversifiés mais gardent toujours au centre le droit à une vie digne. Parentalité, intergénérationnel, aide à l'autonomie, soutien vers l'emploi, solitude, autant de thématique abordées chaque année à travers ateliers, conférences et diverse activités initiés par le PCS de Neufchâteau. Ainsi, au fil des **ateliers Confiance et Estime de soi** de l'année 2022, le PCS a aidé une demi-douzaine de personnes à reprendre confiance en elles à travers l'apprentissage des émotions, des besoins, des valeurs et du langage corporel. Cet atelier apporte tellement aux personnes fragilisées par la vie que l'édition 2023 est déjà complète.

Le PCS, c'est aussi douze personnes qui sont encore un peu plus proche de l'autonomie pour se véhiculer grâce à la **formation au permis de conduire théorique** donnée en août 2022. Etape après étape, ces jeunes obtiennent toutes les clés pour décrocher un job qui leur convient.

Prochaine session prévue en août.

Les enfants aussi sont passés par l'Alvéole, le local dédié aux activités du PCS.

Autour des sons et de la musique ou autour des contes et des livres, accompagnés d'un parent ou d'un grand-parent, une vingtaine de bambins de 0 à 3 ans ont participé aux **ateliers bébé-câlin**, lieux de partage intergénérationnel guidés par





des animatrices expérimentées.

Dans les **ateliers bulle d'oxygène**, moment dédié à la parentalité, une quinzaine d'adultes ont pu souffler et partager leurs craintes, inquiétudes et autres questions sur leur rôle de parents pendant que leur enfant prenait confiance en lui grâce à l'activité psychomotricité menée en parallèle.

Dans cette édition, petit focus sur les **Matinées Chaleur Douceur**, un lieu de convivialité en partenariat avec la Croix Rouge de Belgique.

Depuis sept ans maintenant, tous les vendredis de 09h00 à 12h00, les matinées chaleur-douceur accueillent leurs habituées. Tricot, couture, papote mais aussi matinées d'échange avec des enfants autour de bricolages (décorations de Noël), les activités se suivent et rythment la vie des participants.

Ces moments sont là pour permettre à toutes et tous de ne pas rester seul, nouer et tisser des liens avec d'autres personnes ayant les mêmes centres d'intérêt. Au fil d'échanges cordiaux, des petites formations se sont mises en place d'elles-mêmes: couture, tricot, crochet, pyrogravure et autres. Les participants des Matinées Chaleur Douceur aiment à se retrouver ensemble et sont toujours à la recherche de nouvelles idées à partager.

Si vous vous sentez seul, si vous avez envie de papoter autour d'une tasse de café, si vous avez besoin d'un peu de chaleur humaine, venez nous rejoindre; nous sommes là tous les vendredis.







Formation des AES

Ce mercredi 18 janvier au Moulin Klepper, les accueillantes des écoles communales, de la Maison des Enfants et d'un Accueil pour tous ont participé à une formation sur le projet de prévention de Child Focus. Durant toute une matinée, les accueillantes se sont mis dans la peau d'un enfant de 9 – 13 ans. L'animateur invitait les accueillantes à choisir un MAX. Les jeunes se posent souvent pas mal de questions. Ils ne sentent pas très à l'aise dans leur corps, ils se sentent tristes, anxieux ou seuls. Il est important pour eux de savoir qu'il y a toujours quelqu'un de disponible pour les écouter en toute sincérité et sans préjugé. Quelqu'un qui est là pour eux à 100%.







Ainés

Les maternelles de Tronquoy souhaitent une bonne année aux ainés du village!

Les enfants de la classe maternelle de Tronquoy ont réalisé des gaufres ainsi que des petits paniers décorés pour les ainés du village. Ils sont ainsi allés leur apporter en leur souhaitant une merveilleuse année et surtout une bonne santé.















Action Job Etudiant – Jobs à pourvoir et à promouvoir

A la recherche d'un job d'étudiant ? Ou, au contraire, besoin d'étudiants pour la prochaine saison ? Action Job Etudiant est faite pour vous.

Le **mercredi 15 février**, les étudiants sont invités à se présenter à l'Espace 29 (Avenue de la Victoire, 25 à Neufchâteau) dès 13.30 pour découvrir une série d'offres exclusives sur le territoire de la commune de Neufchâteau. HoReCa, commerces, jobs administratifs ou en extérieur, vous trouverez certainement un emploi qui comblera vos attentes et qui vous permettra d'acquérir de l'expérience.

Cet évènement est aussi l'occasion d'apprendre à rédiger un CV et de se préparer à un entretien d'embauche au travers les ateliers disponibles tout au long de l'événement.

Un stand sera également là pour vous informer sur vos droits et devoirs dans le cadre de la législation du travail étudiant (temps de travail, cotisations sociales, répercussions sur les allocations familiales, impôts, etc.). Un foodtruck sera présent dès la sortie des cours; une bonne idée pour passer un après-midi sympa entre amis.

Le petit plus: une garderie pour les parents! Oui, oui! Les accompagnants pourront s'entretenir avec des professionnels de la parentalité (et de l'adolescence...). Pour les potentiels employeurs, voici une réelle opportunité de gagner du temps. En un après-midi, vous aurez ainsi l'occasion de rencontrer les jeunes les plus motivés, cv en main, et déjà vous organiser pour les prochaines vacances.

Et si vous n'êtes malheureusement pas disponibles à ce moment-là, nous pouvons aussi y faire la promotion de vos offres. Transmettez-nous vos propositions de jobs étudiants par e-mail (info.adl@neufchateau.be) ou en vous rendant sur le site de l'action: www.actionjob.be/publier-un-poste.



Informations utiles:

Quand? Mercredi 15 février 2023 dès 13.30 Où? Espace 29 (Avenue de la Victoire, 25 à Neufchâteau) Informations supplémentaires? www.actionjob.inforjeunes.be

Coiffure Laura Philippe

C'était son rêve d'enfant et il se concrétise tout doucement. En effet, Laura a toujours voulu ouvrir son propre salon de coiffure. C'est ainsi qu'elle a profité de la rénovation de sa maison pour aménager une pièce pour accueillir ses client.e.s. Etant également coiffeuse depuis 3 ans à Marche, elle ne peut pas encore entièrement se consacrer à son projet mais elle vous recevra principalement du mardi au jeudi. Cependant ses horaires restent variables et elle pourra donc vous proposer d'autres jours.

Laura Philippe coiffe les enfants comme les adultes, femme et homme. Elle réalise des colorations, des coupes, des coiffures pour les grandes occasions, etc. Elle utilise des produits de la marque La Biosthétique Paris qui sont composés à 96% d'ingrédients naturels. Si vous avez un problème de cuir chevelu, elle vous proposera également des produits adaptés (lotion, shampoing) suite à un test simple à réaliser. Attention, le salon est à l'étage et n'est donc pas adapté aux personnes dans l'impossibilité de monter les marches pour le rejoindre. Finale-



ment, sachez que Laura Philippe intègre le réseau des chèques commerce et vous pourrez donc les dépenser au salon.

Adresse: Chaussée d'Arlon, 110 à 6840 Neufchâteau Contact: © Coiffure Laura Philippe © coiffure.laura.p Téléphone: 0471/73.03.12 - E-mail: coiffure.laurap@icloud.com Horaires: Sur RDV uniquement. Jours variables. Nocturne le jeudi jusqu'à 21.00



Obligation de clôture des cours d'eau: du changement en vue!

C'était dans l'air depuis des années, c'est désormais une réalité... Depuis le 1^{er} janvier 2023, la clôture des berges dans les pâtures est obligatoire pour tous les cours d'eau, à l'exception des petits rus non-classés situés hors Natura 2000 ou hors zones amont de baignade. Dans tous les autres cas, la clôture deviendra obligatoire et devra être placée au moins à un mètre de la crête de berge. Cette obligation provient du décret wallon du 4/10/2018 et s'inscrit dans une logique de protection de la qualité de l'eau (Directive Cadre européenne sur l'Eau). Petit décodage de ce que dit cette nouvelle réglementation... Chez nous, les ancienne communes d'Hamipré et Longlier sont concernées.

Pourquoi cette obligation?

L'abreuvement direct du bétail à la rivière est une pratique largement répandue. Pourtant, l'accès du bétail au cours d'eau est interdit depuis... plus de 50 ans (article 16bis de la loi du 28/12/1967)! À l'époque, de nombreuses anciennes communes avaient demandé (et reçu) des dérogations. Toutefois, la dégradation de la qualité des cours d'eau en milieu agricole est malheureusement bien réelle et ne peut être niée. Le piétinement des berges met à mal leur stabilité, favorise l'excès d'érosion et l'apport massif de sédiments fins qui colmatent le fond et provoquent l'envasement. La faune et la flore aquatiques régressent, des espèces disparaissent. L'accès direct du bétail provoque aussi une contamination des eaux par les déjections (matière organique, azote, bactéries...). Les coûts de potabilisation de l'eau augmentent... Des sites de baignade doivent fermer. Le bétail est lui aussi impacté car cette mauvaise qualité d'eau peut provoquer des maladies (douve du foie, mammites, piétin...) ou des baisses de production. Sans parler des risques de blessures dans certains bourbiers. Une seule bête ne provoque bien sûr pas tous ces problèmes à elle seule. Ce qui rend la situation problématique, c'est le cumul d'impact, à l'échelle de troupeaux parfois importants et au fil des pâtures qui se succèdent de l'amont vers l'aval. Dans le bassin de la Sûre et de la Wiltz, ce sont ainsi plus de 400 points noirs problématiques liés à l'accès du bétail au cours d'eau qui ont été relevés.

Qu'advient-il de l'abreuvement?

Il sera toujours possible d'utiliser l'eau de la rivière pour abreuver le bétail, mais à condition de tenir les bêtes à l'écart du cours d'eau. Une rampe aménagée qui descend à la rivière n'est donc plus permise. Restent donc les systèmes d'abreuvoirs de type solaire, gravitaire ou la pompe à museau ou encore le recours plus classique à la tonne à eau. À noter que toute construction dans le lit du cours d'eau est prohibée: il est interdit de dévier l'eau ou d'aménager un barrage (même un aménagement sommaire fait de planches en bois) pour relever le niveau d'eau.

Et pour traverser le cours d'eau?

Lorsque le cours d'eau traverse la pâture, il est possible d'aménager un passage à sec (passerelle, ponceau...). Il faudra alors un permis d'urbanisme et une autorisation domaniale du gestionnaire du cours d'eau. Les buses en béton sont proscrites car elles posent des problèmes de franchissement par les poissons et provoquent des phénomènes d'érosion à cause de l'accélération de l'eau à l'intérieur du tuyau. Mieux vaut se diriger vers



un système qui préserve le fond naturel du cours d'eau (passerelle en bois ou en dalles béton, demi arche PEHD...). Au cas par cas, il sera parfois intéressant de revoir le pâturage pour exploiter un côté puis l'autre. Dans ce cas, il est autorisé de faire traverser le troupeau par le cours d'eau le temps de changer de côté, mais il faudra alors équiper les deux parties avec des abreuvoirs.

Existe-t-il des dérogations, des subsides ?

La seule possibilité de dérogation à l'obligation de clôturer les berges concerne le pâturage très extensif favorable à la biodiversité, du type «réserve naturelle» ou prairie à haute valeur biologique. Dans ce cas, le DNF peut octroyer une dérogation si la charge moyenne annuelle ne dépasse pas 0,5 UGB/ha). Il n'y a pas de subside pour les clôtures, mais les propriétaires de prairies situées dans la Structure Ecologique Principale peuvent bénéficier d'une subvention à 100% pour restaurer les cordons d'arbres en berge de cours d'eau. La clôture peut alors être financée comme élément de protection de la plantation. Ces arbres apporteront de l'ombre et permettront de gagner quelques degrés lors des épisodes de canicule. Ils ouvrent aussi la porte à une MC4 «prairie rivulaire» (450 €/ha et par an).

Le Magasin du Monde Oxfam recherche un.e trésorier.e

Neufchâteau est titrée Commune du Commerce Equitable. Pour ce faire, elle a dû respecter plusieurs critères comme accueillir des commerces et établissements HoReCa proposant des produits issus du commerce équitable. Cette exigence a pu être remplie car plusieurs établissements proposent cette offre. Un de ceux-ci, et non des moindres, puisqu'il est entièrement dédié au commerce équitable est le Magasin du Monde Oxfam. Cette enseigne fonctionne entièrement grâce à l'aide et au temps de bénévoles. Afin de pouvoir remplir ses contraintes en termes de comptabilité, le magasin se cherche un e trésorier e bénévole pour un travail de quelques heures par mois. Dès lors, si vous avez les compétences nécessaires pour tenir une comptabilité simplifiée et que vous souhaitez apporter votre aide à la cause du commerce équitable, n'hésitez pas à contacter Elisabeth Piras (elisabeth.piras@skynet.be)





Familles d'accueil pour les stagiaires en médecine générale et soins infirmiers

Accueillez un étudiant en médecine générale ou en soins infirmiers (le temps de son stage)! La Province de Luxembourg fait appel à la convivialité et au sens de l'accueil de ses citoyens habitant à proximité d'un hôpital ou d'une maison de repos.

Un des objectifs de la Province de Luxembourg est de faciliter l'accueil des stagiaires en médecine générale et en soins infirmiers afin de lutter contre la pénurie de soignants.

Il y a un peu plus de trois ans, la Province de Luxembourg lançait l'action «j'adopte un étudiant (le temps d'un stage en médecine)» en collaboration avec des acteurs de terrain. L'objectif était alors de favoriser la venue d'étudiants en médecine dans les cabinets des généralistes de notre région.

Ce dispositif est régulièrement sollicité, et fort de ce succès, il va être étendu aux étudiants en soins infirmiers. En effet, la pénurie rencontrée par la province ne concerne pas uniquement les médecins généralistes, elle concerne aussi les infirmier.ère.s. Ce phénomène s'est amplifié, notamment, suite à la crise sanitaire.

La Province de Luxembourg recherche donc des citoyens, habitant à proximité d'un hôpital ou d'une maison de repos, prêts à accueillir des étudiants durant leur stage. Ce dispositif faciliterait l'accès aux stages en province de Luxembourg. En effet, pour les étudiants, réaliser leur stage en province de Luxembourg n'est pas aisé car la majorité des écoles se situent hors de la province. Les étudiants disposent donc, le plus souvent, d'un kot à proximité de leur campus. Pour beaucoup, ils ne sont pas en mesure de se permettre un deuxième



logement le temps de leur stage. Dès lors, de nombreux étudiants choisissent de ne pas réaliser leur stage en province de Luxembourg.

La durée d'un stage est de 1 semaine à 3 mois selon le cursus. Faites-nous part de vos disponibilités, aussi réduites soientelles. Nous constituerons un réseau et coordonnerons l'accueil de ces étudiants afin de faciliter les contacts et les rencontres.



CELLULE D'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

Square Albert I^{er}, n°1 - 6700 ARLON - Tél.: 063/ 212 621 caps@province.luxembourg.be www.province.luxembourg.be



#Ça, c'est la Province!

Comment nous portons-nous?





Autrement formulé: quel est l'état de santé des Luxembourgeois(es)? Pour établir un état des lieux précis de la situation et publier son 3ème « Tableau de bord de la santé », la Province a collecté puis analysé les données sanitaires disponibles.

Cette « photographie » de l'état de santé de la population comprend la carte d'identité démographique de la province, des informations sur la mortalité, l'état de santé de la population et ses principales pathologies, les facteurs influençant la santé et l'offre et la consommation de soins. La comparaison avec les valeurs belges et wallonnes y est présentée. Les informations sont ventilées selon le sexe ou l'âge et régulièrement proposées sous forme d'illustrations : cartes, tableaux ou graphiques.

Ce travail a ainsi mis en évidence certaines spécificités de la province de Luxembourg comme :

- Les 2 principales causes de mortalité sont liées à l'appareil circulatoire (maladies cardiovasculaires) et aux tumeurs.
- Le cancer du poumon demeure le 1er cancer masculin en termes de mortalité et celui du sein le 1er cancer féminin en termes d'incidence et de mortalité. Le cancer colorectal est le deuxième cancer en termes de mortalité chez les hommes, le troisième chez les femmes.
- Le nombre de fumeurs quotidiens est en diminution depuis 2004 tout en restant légèrement supérieur au pourcentage de la population belge (15,4%) mais inférieur au pourcentage wallon (18,8%).

de moins de 40 ans en province de Luxembourg sont des femmes.

· La province de Luxembourg dispose

d'un médecin généraliste actif pour 1 028

habitants (un médecin pour 992 habitants

en Wallonie). La médecine est un métier

marqué par une féminisation importante.

80 % des pédiatres et 90% des gynécologues

Cet outil de référence et sa version résumée sont consultables sur

https://bit.ly/tableau_2022

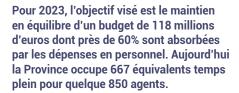


Infos: Céline LEFEBVRE +32 (0)84 84 71 20



Un budget et des projets

Comme les autres pouvoirs locaux, l'institution provinciale doit gérer au mieux son budget. L'exercice est complexe avec les crises successives : Covid, inondations, énergies, ... La Province doit néanmoins réussir à maintenir des services utiles à la population luxembourgeoise dans un contexte budgétaire tendu.



La reprise graduelle du financement des nécessaires zone de secours et pompiers pèse lourdement, 12.864.740 € en 2023, sur ce budget. Depuis la création d'une zone de secours unique, la Province a apporté un soutien, appelé à s'amplifier, et ses compétences au développement de la nouvelle structure. La Province se concentre aujourd'hui sur des services où elle apporte une réelle plus-value au citoyen luxembourgeois. Le projet d'une nouvelle école secondaire spécialisée à Bertrix en constitue un bel exemple.

La Province continue à apporter son aide aux opérateurs touristiques, à la culture, à l'inclusion des personnes porteuses de handicap, à la valorisation des métiers en pénurie ou encore à la mise en place de projets pour maintenir une médecine générale de qualité en Luxembourg. Figurant parmi les priorités, de nombreux projets seront mis en œuvre en 2023 :

gestion des inondations avec la mise en place de zones d'immersion temporaire, maximisation du bien-être animal avec des conseils en alimentation et fertilisation, valorisation des métiers en pénurie auprès des jeunes, lancement de la « Fabrique à projets » pour un travail en réseau des acteurs sociaux, accessibilité à la culture pour les publics en situation de handicap ou éloignés de la culture, aboutissement du projet Points Nœuds avec 2.500 kms d'itinéraires balisés au printemps, ...

Province de Luxembourg info@province.luxembourg.be +32 (0)63 21 27 11

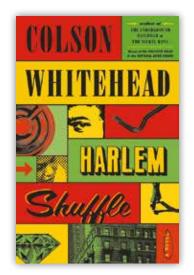




BIBLIOTHÈQUE

Espace 29 - Avenue de la Victoire, 25 - 6840 Neufchâteau

Martin Dassy - bibliotheque@neufchateau.be Jean-François Lechat - bibliotheque.culture@neufchateau.be Tél.: 061.27.88.67 • *Horaires: du mardi au vendredi de 13h à 18h et le samedi de 9h à 13h*



«Harlem Shuffle» de Colson Whitehead

Petites arnaques, embrouilles et lutte des classes... La fresque irrésistible du Harlem des années 1960.

Époux aimant, père de famille attentionné et fils d'un homme de main lié à la pègre locale, Ray Carney, vendeur de meubles et d'électroménager à New York sur la 125° Rue, «n'est pas un voyou, tout juste un peu filou». Jusqu'à ce que son cousin lui propose de cambrioler le célèbre Hôtel Theresa, surnommé le Waldorf de Harlem...

Chink Montague, habile à manier le coupechou, Pepper, vétéran de la Seconde Guerre mondiale, Miami Joe, gangster tout de violet vêtu, et autres flics véreux ou pornographes pyromanes composent le paysage de ce roman féroce et drôle. Mais son personnage principal est Harlem, haut lieu de la lutte pour les droits civiques, où la mort d'un adolescent noir, abattu par un policier blanc, déclencha en 1964 des émeutes préfigurant celles qui ont eu lieu à la mort de George Floyd.

Avec Harlem Shuffle, qui revendique l'héritage de Chester Himes et Donald Westlake, Colson Whitehead se réinvente une fois encore en détournant les codes du roman noir. Après avoir traité brillamment de sujets politiques et historiques qui exploraient les fondements et les ravages du racisme aux États-Unis dans ses deux précédents romans, Underground Railroad et Nickel boys, Colson Whitehead fait un détour par le «heist novel». Il signe un roman noir avec braquage et magouilles qui nous entraîne en plein coeur de Harlem, dans les années 60.

«Le printemps de Sakura» de Marie Jaffredo

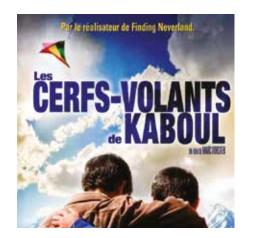
Sakura, 8 ans vit à Tokyo. Depuis le décès accidentel de sa maman quelques années auparavant, la fillette n'arrive pas à surmonter son chagrin. Obligé de s'absenter quelques semaines pour raisons professionnelles, son papa, français d'origine, décide de la confier à sa grand-mère japonaise. Mais les premiers moments avec cette aïeule vivant de façon traditionnelle au rythme de la nature, plongent l'enfant dans un désarroi encore plus grand!

Pourtant, contre toute attente, ce séjour va profondément transformer Sakura... Le temps d'un printemps auprès de Masumi, aussi douce que joyeuse, la fillette découvrira en elle des ressources insoupçonnées, lui permettant de dépasser le drame, et de s'ouvrir de nouveau à la vie. Cette résurrection passera par l'éveil de ses sens et la découverte de plaisirs simples : la pêche aux coquillages, la saveur des dorayakis, la sensation du sable chaud, le chant des roseaux, les senteurs du jardin, l'air de la mer, les rencontres avec les villageois ou encore la compagnie affectueuse d'un chat l'aideront à passer le cap de la résilience...

Émouvant et sensible, ce roman graphique d'une immense poésie nous invite à revenir à l'essentiel pour trouver l'authenticité. À travers le parcours de Sakura, le lecteur effleure le raffinement japonais et la richesse de la culture asiatique. Certainement un des plus beaux albums de Marie Jaffredo, empreint de sagesse où le choix de l'aquarelle contribue pleinement à l'harmonie générale.







Ciné-Club du Moulin Klepper: «Les Cerfs-Volants de Kaboul» de Marc Forster

le 16/02/2023 à 20h au Moulin Klepper

Hassan, le fils des domestiques, protège Amir, peureux fils d'un commerçant de Kaboul. Les deux garçons sont comme des frères. Mais un jour, au lieu de secourir son ami agressé, Amir prend la fuite. Cette trahison résonne avec l'histoire qui se joue au même moment en Afghanistan: les Soviétiques

envahissent le pays, tandis qu'Amir et son père le quittent. Vingt ans après, Amir l'exilé reçoit un appel de son ami Rahim Khan, lui disant qu'il peut encore réparer ses fautes.

Projection dans le cadre de l'opération du «Roman à l'écran».

Exploration du Monde: «Ecosse, une chaleureuse authenticité» par Vincent Halleux

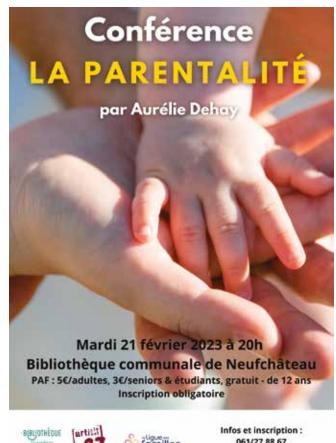
Le vendredi 24 février 2023 à 20h au Moulin Klepper.

Evoquer l'Ecosse, c'est s'immerger dans un univers grandiose, sauvage et varié. Ce petit pays peu peuplé, a largement contribué à l'épanouissement de la civilisation. Terre de brumes et de mystères, son histoire fascine. Souvenons-nous de Marie Stuart, Reine d'Ecosse par la naissance et de France par le mariage. Les routes d'exception y sont nombreuses, elles vous révéleront des sentiments très puissants. Le sud est poétique, le centre innovant et le nord sublime.

Édimbourg est la capitale économique et touristique, Glasgow la métropole industrielle. Elles sont toutes deux aussi différentes que passionnantes et habitées par le génie créatif des écossais. Trois mille châteaux entretiennent les légendes. Plusieurs parcs nationaux habillés par une fourrure végétale qui se pare de ses plus beaux atouts à chaque saison. L'Ecosse possède des ressources naturelles inépuisables, l'or bleu des lacs et des rivières, l'or noir du pétrole et l'or jaune de l'élixir de vie: le whisky.

Elle s'affirme comme pionnière dans l'utilisation des énergies vertes comme celle issue des vagues de la mer.











061/27.88.67 bibliotheque@neufchateau.be

Conférence sur la parentalité Le mardi 21/02/23 à 20h

par Aurélie Dehay, coach scolaire et soutien à la parenta-

- La parentalité à l'époque actuelle. Soumise à son lot de difficultés.
- Défis contemporains.
- Quels conseils pour mener à bien sa parentalité?



OFFICE DU TOURISME

Modification des horaires d'ouverture du bureau d'accueil

La Maison du Tourisme et l'Office du Tourisme adaptent leurs horaires à partir du 2 novembre jusqu'au 1er mars au niveau du bureau d'accueil:

LUNDI: fermé (sauf vacances scolaires ouvert de 10h à 16h)

De MARDI à JEUDI: 10h – 16h

VENDREDI: 10h – 18h

SAMEDI et DIMANCHE: 10h – 15h

bureauinformation@neufchateau.be

0470.70.13.39 - 0489.20.18.89



Ils étaient 16 à avoir participé au concours «Façades fleuris 2022» et 5 villages ont déposé leur candidature pour le concours «Villages fleuris 2022». Ils embellissent notre ville et nos villages, merci à tous d'avoir participé à ce concours. Nous les félicitons pour le bel effort de fleurissement.

Voici le résultat du concours 2022:

VILLAGES FLEURIS 2022								
LOCALITE	Classement	Prix						
TRONQUOY	1	€ 500						
FINEUSE	2	€ 250						
PETITVOIR	3	€ 150						
RESPELT	4	€ 150						

FAÇADES FLEURIES 2022								
NOM	Classement	Prix						
Serge BOUILLON	1	€ 150						
José COIBION	2	€ 100						
Andrée ZEVENNE	3	€ 75						
Marie-Josée BINET	4	€ 50						
Marie-Rose ANNET	5	€ 50						







Il faut cependant continuer à améliorer le visage de notre ville et de nos villages. Et nous comptons sur vous! Le bulletin de participations pour l'année 2023 sortira dans l'Oyez Citoyens de mars. Tenez ça à l'œil, il est temps de préparer la saison 2023.





Une belle offre d'hébergements!

La commune de Neufchâteau dispose d'une belle offre d'hébergements. Que ce soit des hôtels, des chambres d'hôtes, des gites, un camping ou des hébergements insolites, vous avez l'embarras du choix.

Nous faisons ce mois-ci un focus sur les chambres d'hôtes. Ce sont des chambres meublées situées chez l'habitant. Elles sont prévues pour accueillir des touristes à titre onéreux, pour une ou plusieurs nuitées avec le petit-déjeuner. Ces locations peuvent être assorties de prestations.

Vous ne pouvez pas recevoir des amis à loger chez vous ? Pensez à l'une de nos 3 chambres d'hôtes:



La citadine

A NEUFCHATEAU, non loin du centre-ville, découvrez **«La citadine»**, cette chambre d'hôtes 3 épis pouvant accueillir jusqu'à 8 personnes. Elle est située au 6, Avenue de la gare. Plus d'infos; *www.lacitadine.be*

A 2 km du centre-ville, à HAMIPRE, **«Une autre histoire»** vous ouvre ses portes. Cette chambre d'hôtes 4 épis peut



Une autre histoire

accueillir 3 personnes et est située à la Rue du 87° Régiment d'Infanterie. 11. Plus d'infos: www.une-autre-histoire.be

Et finalement, à PETITVOIR, à 5 km du centre-ville, **«Le chant du merle**», chambre d'hôtes 3 épis, peut héberger jusqu'à 7 personnes. Elle se trouve à la Chaussée des Barrières, 12. Plus d'infos: *www.chambredhotesneufchateau.com*



Le chant du merle

Des balades pour tous!

Il ne faut pas nécessairement aller bien loin pour découvrir des pépites. N'hésitez pas à pousser la porte du bureau d'accueil de l'Office du Tourisme. Nous avons de quoi vous étonner!

10 sentiers pédestres balisés parcourent notre territoire, de 5 km à 16 km, il y en a pour tous les niveaux. Une carte reprenant 8 circuits est en ventre au prix de 8 €. Mais nous vous proposons aussi des fiches individuelles (gratuites) qui vous détaillent les atouts patrimoniaux que vous rencontrerez le long de ces parcours.

De plus, depuis un peu moins d'un an, un nouveau circuit «Circuit-court» au départ de Petitvoir, a été balisé. Il vous fait passer à travers 2 fermes non conventionnelles de chez nous.



- Sentier nature du bois d'Ospau 6,5 km losange rouge départ Office du Tourisme
- Promenade des Vannettes 12 km triangle bleu départ Base de Loisirs
- Promenade de la basse Heveau 14 km triangle jaune départ Base de Loisirs
- Grande promenade de Montplainchamps 10 km triangle rouge départ église de Montplainchamps
- Petite promenade de Montplainchamps 7 km triangle rouge – départ église de Montplainchamps
- Grande promenade paysagère de la Rosière 16 km triangle jaune départ école de Petitvoir
- Petite promenade paysagère de la Rosière 9 km triangle jaune – départ école de Petitvoir
- Balade en forêt 5 km rectangle rouge départ école de Petitvoir
- Sentier des Artisans de l'Ardenne 8 km triangle rouge départ château de Grandvoir
- Balade en circuit-court 6,5 km rectangle bleu départ église de Petitvoir

Alors, sortez, découvrez, prenez-en plein les yeux. Ça en vaut le détour!



RAIOS

Raios éclaire, rayonne, éclate tout. Raios nous envoie aussi au diable et nous invite surtout à tout lâcher!

Cette expression représente bien l'état d'esprit de ces quatre musiciens. Ils nous proposent un répertoire qui a pour principale ligne de conduite cette envie urgente de tout donner! Il y a ce besoin de lumière et de soleil. Raios va tout naturellement piocher dans les chansons traditionnelles et actuelles du Portugal, du Brésil, d'Espagne mais nous surprend également avec d'autres perles issues de tout horizon ainsi que des compositions originales.

Les musiciens partagent des scènes communes depuis de nombreuses années dans différents projets tels que Com-Tradiçao, Cave Canem !, Diab Quintet, Sous mes paupières de satin, Elord Peek ou Matthieu Thonon.

Raios fait ce qui lui plait et c'est cela qui séduit. Lâchez-tout ! Laissez-vous embarquer!

Nicole Cangueiro: chant Pierrot Delor: percussions Benoît Minon: guitares

Sébastien Taminiau: contrebasse



RENCONTRE D'AUTEURS "Dumont-Dupuis" - Le Trou du Diable "Line Alexandre" - La Prophétie des Nains Vendredi 27 janvier 2023 à 20h Renseignements & réservation: Bibliothèque Communale de Neufchâteau : 061/27 50 88 - bibliothèque @ neufchâteau : be

Fêtes de la musique 2023

Le Centre Culturel de Neufchâteau ainsi que les comités de village sont en train de mettre en place la programmation des fêtes de la musique 2023 (23-24-25 juin).

Fort des éditions passées, nous souhaitons réitérer le concept en proposant à Neufchâteau et aux villages d'accueillir les différents concerts.

Si vous souhaitez y participer, c'est maintenant!

Vous êtes musicien, vous jouez dans un groupe, vous connaissez une fanfare, vous avez des qualités de DJ? Les talents locaux seront mis à l'honneur!

Vous êtes commerçant, vous faites partie d'une association, d'un club et vous souhaitez participer à la programmation ? Contactez-nous!

Vous faites partie d'un comité de village qui souhaiterait accueillir les artistes ? On sera ravis de vous rencontrer!

Pour nous écrire c'est par ici: marie.ccneufchâteau@gmail.com













UN PEU DE TOUT, UN PEU DE VOUS

Info-Lux: une ardeur d'avance pour la province!

Saviez-vous qu'en province de Luxembourg nous disposons d'un média unique et local, dédié à l'information positive ? Info-Lux est une **ASBL orientée média digital** créé à Marbehan, il y a 15 ans, dont le but est de porter haut et fort les couleurs de la province de Luxembourg. Portraits, reportages, agenda, concerts,... Des articles qui mettent en lumière les acteurs locaux, des initiatives positives, une programmation culturelle intéressante: c'est tout cela Info-Lux!

Nous sommes également le reflet de ce qu'il se passe dans votre commune. Vous connaissez un artiste original ? Un sportif téméraire ? Un héros du quotidien ? Une nouvelle enseigne originale ? Nous pouvons réaliser un reportage pour faire parler de son activité et la mettre en lumière.

Avec Info-Lux, **vous ne passerez plus inaperçu sur la toile**! Notre équipe de 150 photographes, journalistes et webmasters permets de relayer l'information au plus grand nombre, tout en gardant à l'esprit le côté proximité. Nous sommes issus de la province de Luxembourg et souhaitons la mettre en lumière, à vos côtés. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rendre directement sur notre site internet: *www.info-lux.com*

Par ailleurs, nous sommes également à la recherche de **sponsors** afin de continuer à améliorer le contenu de notre site.





Nous disposons d'un pack attractif et peu onéreux qui permet à chaque entreprise, petite ou grande, de bénéficier d'une visibilité sans faille sur le web, sans pour autant flamber le budget marketing. Très actifs au niveau du référencement, Info-Lux peut vous aider à acquérir une meilleure visibilité que ce soit sur internet ou les réseaux sociaux. L'objectif étant de se soutenir entre entrepreneur





UN PEU DE TOUT, UN PEU DE VOUS

Vélotaffeur: l'indemnité kilométrique en question

Tous les cyclistes qui effectuent leurs trajets domicile-travail à vélo ne bénéficient pas des mêmes facilités pour décrocher une indemnité kilométrique «vélo». Les montants et les conditions pour l'obtenir changent d'un employeur à l'autre. Le GRACQ plaide depuis toujours pour une indemnité uniforme obligatoire pour l'ensemble des travailleurs.

Le cas emblématique des enseignants

Si le ministère des Finances ne fait pas de distinction entre les vélos et les vélos à assistance électrique, ce n'était pas le cas de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) avant le 1er septembre 2019. Même si cette anomalie est corrigée, l'indemnité kilométrique des enseignants reste par contre figée à 0,15 €/ km par un décret de 2003. De plus cette indemnité n'est accordée qu'aux enseignants qui effectuent au moins dix trajets à vélo sur le mois, avec un formulaire à rentrer mensuellement! Toutes ces conditions cumulées font de l'obtention de l'indemnité vélo un parcours du combattant dans l'enseignement francophone. Et l'avenir ne s'annonce pas plus rose, puisque le nouveau calendrier scolaire va imposer une semaine de travail en juillet et une autre en août. Impossible donc d'atteindre les 10 jours de vélo l'été. En plus des vacances d'automne et de printemps, qui vont elles aussi raboter les possibilités d'atteindre les 10 jours fatidiques.

Indemnité vélo = course d'obstacles!

Ce qui se passe à la FWB est malheureusement la norme dans beaucoup

d'institutions et d'entreprises: des formulaires à remplir tous les mois (bonjour la paperasse), un nombre minimal de jours de trajets (exit les temps partiels et les télétravailleurs), une indemnité inférieure au montant exonéré par la loi (0,25 €/km), etc.

En matière d'indemnité kilométrique vélo, tous les travailleurs ne sont donc pas logés à la même enseigne. Pourtant contrairement aux transports en commun, pour lesquels une intervention importante de l'employeur est obligatoire, l'indemnité vélo reste aussi facultative: tout le monde ne bénéficie donc pas de cette indemnité en Belgique.

On s'étonne aussi que du côté des voitures salaires et des abonnements de transports en commun, aucun contrôle ne soit effectué sur l'utilisation de ces modes de transport par le travailleur, tandis que les personnes qui font le choix d'aller travailler à vélo sont littéralement sommées de justifier tous leurs déplacements.

Une loi qui n'oblige à rien

Quelle est la source de tous ces soucis ? Et bien tout simplement ceci : la loi ne rend **pas obligatoire** l'indemnité kilométrique vélo. Elle fixe juste un montant maximal **exonéré d'impôts** et decharges sociales pour cette indemnité, c'est tout! Le reste est laissé à la concertation entre partenaires sociaux dans les entreprises/institutions. Certains secteurs sont couverts par une convention collective qui prévoit cette indemnité, d'autres pas.

Toute latitude est aussi laissée à ces conventions pour fixer le montant de cette indemnité, l'indexer, fixer des conditions strictes à son octroi, faire remplir un formulaire fastidieux tous les mois, voire - dans certains cas - n'accorder aucune indemnité...

Encourager les déplacements domicile-travail à vélo présente pourtant de nombreux **avantages** pour le travailleur comme pour l'employeur, et s'avère en outre extrêmement profitable pour la collectivité. L'indemnité vélo constitue à cet égard un **incitant majeur**, car elle permet notamment de couvrir les frais d'entretien d'un vélo. Pour le GRACQ, cette indemnité kilométrique vélo doit être uniformisée dans ses conditions et devenir obligatoire

Source: www.gracq.org

Venez nombreux aux collectes de sang en ce mois de février 2023

Elles sont organisées:

- À Neufchâteau, à l'Espace 29, Avenue de la Victoire 25 - 6840 Neufchâteau
- Lundi 20 février de 15h à 20h Mardi 21 février de 15h à 18h30 • À Léglise – Ebly, salle l'Amitié,
- A Legise Ebly, salle l'Amitie, rue st Martin 45 - 6860 Ebly Mercredi 22 février de 14h30 à 19 h

Participez aux prochaines activités du Lions Club

Le LIONS CLUB NEUFCHATEAU est un Service Club présent à Neufchâteau et sa région depuis 1970. Il vise notamment à aider, dans la région, des personnes dans le besoin et des associations ayant un but social ou culturel.

Pour y arriver, le Lions Club Neufchâteau organise régulièrement des activités destinées à récolter des fonds qui sont intégralement redistribués à ses œuvres sociales

Dans ce cadre, la prochaine activité est l'organisation d'une **marche ADEPS**, le **dimanche 05 mars 2023, dès 7h30.** Le départ sera donné depuis la salle de NAMOUSSART. Des parcours de 5, 10, 15 et 20 km seront proposés. Un bar et une petite restauration seront également proposés pour réconforter

les participants. **Venez nombreux!**

JEUX

Coin des petits

Mots cachés de la Saint-Valentin

Après l'odeur des crêpes, c'est maintenant une ambiance d'amour qui flotte dans l'air. Le mois de février est le plus court de l'année, mais également le mois de la fête des amoureux. Voici donc deux grilles de jeu thématiques qui vous permettrons peut-être de remporter un **chèque-commerce de 5€**, à faire valoir dans de nombreux commerces ou restaurants de la commune. Pour ça rien de plus simple, il vous suffit d'envoyer vos réponses à l'adresse *Oyez@neufchateau.be*.

Vous avez été particulièrement nombreux à participer au concours du mois de décembre. Merci beaucoup pour votre fidélité et vos mots gentils. Le concours de la dernière édition a donc été remporté par **Julien DELOGNE**. Félicitations à elle! Pour le coin des petits, c'est **Harry MICHIELS**, 2 ans, qui a été tirée au sort, félicitations! Vos lots sont à venir chercher au guichet population de l'Hôtel de Ville.

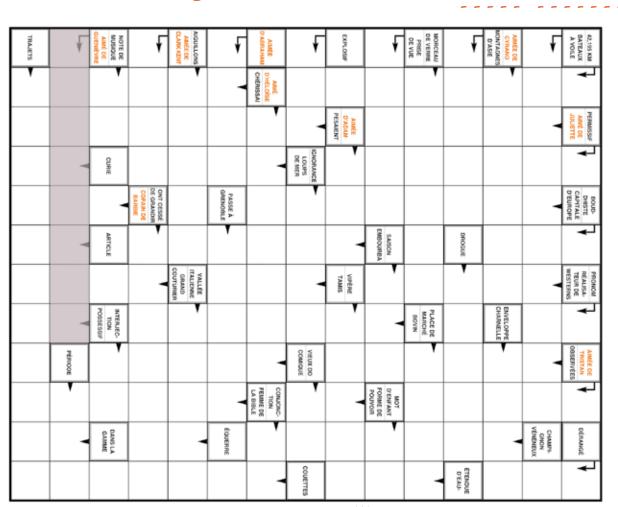
Pour remporter les chèques cadeaux de ce mois, donnez les mots grisés de la grille adulte ou le mot mystère de la grille des enfants. Pour le coin des petits, n'oubliez pas d'indiquer le nom et l'âge de l'enfant pour pouvoir le mettre à l'honneur dans notre prochaine édition!

Mots:	Coup de foudre	Intelligent
Amoureuse	Fiancée	Sincère
Femme	Romantique	Epoux
Passion	Emrasser	Mariage
Chagrin	Généreux	Tendresse
Fiançailles	Se marier	Faire la cour
Romance	Epouser	Mariée

ı	Т	0	М	В	G	Ε	Ν	Ε	R	Ε	U	Χ	С
N	R	Ε	R	Α	C	Н	Α	G	R	I	Ν	F	0
Т	0	F	Р	Α	S	S	ı	0	N	Α	М	Α	U
Ε	М	Ε	R	Ε	С	N	I	S	T	М	Ε	I	Р
L	Α	М	Α	R	ı	Α	G	Ε	Ε	0	М	R	D
L	N	М	Ε	Ε	ı	R	Α	М	N	U	В	Ε	Ε
I	Т	Ε	Ε	Р	0	U	Χ	Α	D	R	R	L	F
G	I	Ε	Р	0	U	S	Ε	R	R	Ε	Α	Α	0
Ε	Q	0	U	R	Ε	U	Χ	ı	Ε	U	S	С	U
N	U	F	ı	Α	Ν	С	Ε	Ε	S	S	S	0	D
Т	Ε	Е	С	N	Α	М	0	R	S	Ε	Ε	U	R
F	I	Α	N	С	Α	I	L	L	Ε	S	R	R	Ε

Indice du mot caché: attention, ça peut faire mal!

Coin des grands







FÉURIER 2023 C

JEUDI 09

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL: AGRICULTURE ET FORET

NEUFCHATEAU – Hôtel de ville. 20H Renseignement: 063/44.02.02

JEUDI 09

RÉUNION DES MYCOLOGUES ET CONFÉRENCE DE BERNARD CLESSE

PETITVOIR – Ancienne école à 20h Infos: 061/27 91 32

VENDREDI 10

ATELIER CONFIANCE ET ESTIME DE SOI

NEUFCHÂTEAU – LOCAL L'ALVEOLE. De 17h à 21h Infos: pcs@neufchateau.be

SAMEDI 11

ATELIER BULLE D'OXYGENE

NEUFCHÂTEAU – LOCAL L'ALVEOLE. De 09h00 à 10h30 Infos: pcs@neufchateau.be

SAMEDI 11

MARCHE COMMEMORATIVE DE LA BATAILLE DES ARDENNES

MASSUL - Infos: 0474/96.69.16

SAMEDI 11

MARCHE AUX LEGUMES

NEUFCHÂTEAU – Grand Place, de 8h à 12h Infos: 061.27.88.67

SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12

TOURNOI INTERNATIONAL DES JEUNES POUSSES

NEUFCHATEAU – Centre du lac Infos: www.escrimeneufchateau.be

MERCREDI 15

ATELIER BEBE CALINS «MOMENTS CONTES»

NEUFCHATEAU – LOCAL L'ALVEOLE Infos: pcs@neufchateau.be

MERCREDI 15

IOB DAY

NEUFCHATEAU – ESPACE 29 Infos: 0489/20.25.80

JEUDI 16

CINE-CLUB: «LES CERFS-VOLANTS DE KABOUL» DE MARC FORSTER

NEUFCHÂTEAU – Moulin Klepper à 20h Infos et réservations: 061/27.50.88

DIMANCHE 19

REPAIR CAFE

NEUFCHÂTEAU – LOCAL L'ALVEOLE. De 13h30 à 16h30 - Infos: +32 499 39 02 69

DIMANCHE 19

CONCERT RAIOS (CENTRE CULTUREL DE NEUFCHÂTEAU ET RURALTERNATIF)

NEUFCHATEAU – Moulin Klepper à 16 h - (15€/personne - Gratuit -12 ans) -Réservations: *marie.ccneufchateau@gmail.com* ou 0477/ 34. 32. 82

MARDI 21

CONFERENCE SUR LA PARENTALITE, PAR AURELIE DEHAY

NEUFCHATEAU – BIBLIOTHEQUE (ESPACE 29) Infos: 061/27.88.67

MERCREDI 22

LES MERCREDIS DE L'ASTRONOMIE

GRAPFONTAINE – OBSERVATOIRE CENTRE ARDENNE. De 18H à 21h - Infos: https://observatoirecentreardenne.be/bdc/

VENDREDI 24

EXPLORATION DU MONDE: «ECOSSE, UNE CHALEUREUSE AUTHENTICITÉ»

NEUFCHÂTEAU – Moulin Klepper à 20h Infos et réservations: 061/27.50.88 –

SAMEDI 25

MARCHE AUX LEGUMES

NEUFCHÂTEAU – Grand Place, de 8h à 12h Infos: 061.27.88.67

SAMEDI 25

GRAND FEU À RESPELT

Organisé par le comité des fêtes de Tronquoy-Respelt Infos: 061/27.83.80



CHALLENGE DES MARCHES CHESTROLAISES

Edition 2023 / Ouvert à tous / Gratuit / 5 et 10 km

need the second

Petite restauration & bar

2/4

23/4

14/5

4/6

25/6

16/7

6/8

20/8

3/9

17/9

PETITUOIR - SALLE "LES JOYEUX LURONS"

VERLAINE - CHAPELLE DE VERLAINE

NEUFCHÂTEAU - INSTITUT ST-MICHEL

MONTPLAINCHAMPS - SALLE "CHEZ NOUS"

GRANDUOIR - BUVETTE TERRAIN DE FOOT

TRONQUOY - SALLE "LES AUBÉPINES"

MASSUL - SALLE "LES SORBIERS"

HAMIPRÉ - ÉCOLE

NAMOUSSART - MAISON DE VILLAGE

LE SART - PLACETTE DU VILLAGE

PARCOURS UTT

Co LE SART

15-25-35HM

Lots à gagner par tirage au sort

Sous réserve de participation à minimum 7 marches sur 10

Départs entre 8h et 12h

Infos: 0489/20.18.89

bureauinformation@neufchateau.be





